

Note d'Actualités agricoles bretonnes



Février 2024

Note réalisée par l'équipe Economie – Emploi de la Chambre d'agriculture de Bretagne

Pour tout complément : economie@bretagne.chambagri.fr

Avec le soutien
financier de :



Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR
Etat
Région
France

**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**



Sommaire et éléments de synthèse

Filière lait	p 3
Le prix a retrouvé de la stabilité lors du 4e trimestre 2023. Le prix moyen payé aux producteurs bretons ramené à un lait de composition standard (38 MG, 32 MP) est de 443 €/1 000 litres. Cependant, la situation est contrastée selon les laiteries. La décapitalisation du cheptel et le repli de la collecte se poursuivent au 4e trimestre 2023. Toutefois, la collecte se stabilise en janvier 2024, grâce à une bonne qualité des fourrages.	
Filière porc	p 5
Le prix du porc est bien orienté du fait d'une baisse inédite des abattages dans la plupart des pays européens. Face à ce déclin de la production, des abatteurs commencent à restructurer leurs outils. Par ailleurs, une directive de l'UE sur les émissions industrielles obligera un grand nombre d'élevages porcins à appliquer de nouvelles normes.	
Filière volailles de chair	p 7
L'épidémie de grippe aviaire est pour l'instant moins virulente que les années passées. Malgré cela, les abattages bretons demeurent inférieurs au niveau de 2022. La consommation française repart mais cela bénéficie principalement aux importations.	
Filière œufs	p 9
Une demande dynamique dans un contexte inflationniste permet le maintien des prix des œufs à des niveaux élevés. Mais la révision de la directive sur les émissions industrielles pourrait avoir de graves conséquences sur les élevages.	
Filière viande bovine	p 11
Tous les types de bovins continuent de bénéficier de bons prix de vente du fait de la baisse générale de production aux niveaux national et européen. Les coûts de production refluent aussi légèrement. La décapitalisation se poursuit mais a ralenti ces derniers mois.	
Filière légumes frais	p 13
Ces derniers mois, la production de chou-fleur a connu différents à-coups climatiques (pluie, tempête, fortes amplitudes de températures) qui ont fortement impacté les apports. La baisse des surfaces légumières se poursuit en Bretagne. La hausse des prix au détail pèse sur la consommation des légumes frais, d'autant plus en bio.	
Filière légumes destinés à la transformation	p 15
Les surfaces semées dans le Grand-Ouest sont en hausse en 2023, mais les à-coups climatiques ont occasionné des abandons, avec de grandes disparités selon les régions. La consommation de légumes en conserves et surgelés est en recul.	
Filière alimentation animale	p 17
La pression sur les matières premières redescend légèrement en 2023 : bien que volatils, ils retrouvent des niveaux observés en 2021. Les évolutions des derniers mois incitent à la prudence. La situation sur les volumes de fabrication est préoccupante avec une forte baisse qui les fait passer sous la barre des sept millions de tonnes annuelles.	
Industries agroalimentaires	p 19
La hausse des coûts de production dans l'industrie agroalimentaire est très importante. Les contraintes d'approvisionnement en matières premières et de vente des produits ont pesé sur les entreprises tout au long de l'année. La fin d'année 2023 dessine des perspectives intéressantes, pour le secteur de la viande notamment.	
Commerce extérieur et accords commerciaux	p 21
En 2023, l'Italie est le premier client de la Bretagne. Les exportations baissent de 5,4 % en valeur au 4 ^e trimestre 2023 par rapport à 2022. En volume, elles reculent de 4,7 % sur la même période principalement à cause de la chute des achats ibériques de céréales. Les accords commerciaux s'activant en 2024 et les troubles du commerce maritime font craindre des impacts néfastes sur l'agriculture bretonne.	
Consommation - Distribution	p 23
L'année 2023 s'est terminée en affichant une inflation record sur deux ans (plus de 20 %). Suite aux négociations commerciales, pour 2024, les experts annoncent une hausse globale sur l'alimentaire comprise entre 2 % et 4 %. Les consommateurs continueront donc à surveiller leurs dépenses, sans pour autant sacrifier complètement les produits « responsables » et « plaisirs » qui ont su trouver leur équilibre au cours de ces deux années d'inflation.	
Emploi agricole et agroalimentaire	p 25
En production agricole, la tendance à la progression du salariat et à la baisse de l'emploi familial se poursuit. Dans ce secteur, le renouvellement des agriculteurs et le recrutement de salariés sont des enjeux majeurs. Dans l'agroalimentaire, après des années de hausse, l'emploi salarié et intérimaire tend à diminuer depuis plusieurs trimestres. Enfin, tous secteurs d'activité confondus, le marché du travail donne des signes de ralentissement avec une légère hausse du taux de chômage, une réduction de la croissance du salariat et une baisse de l'intérim.	

FILIERE LAIT

Chiffres clés

8 650 exploitations livrent du lait à l'industrie en janvier 2023 en Bretagne (9 070 en janvier 2022, **soit 420 élevages disparus en un an**) dont **816 exploitations bio** (814 en janvier 2022, +0,3 % en un an).

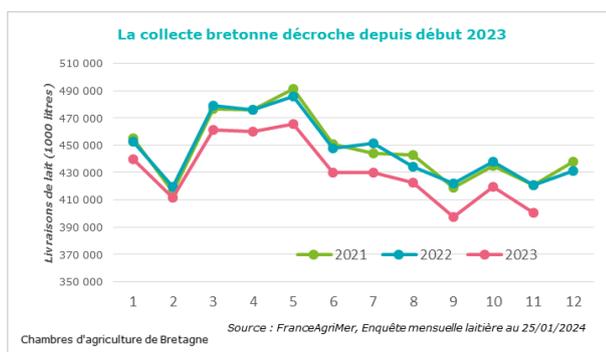
Collecte laitière bretonne en 2023 : **5,16 Milliards de litres** (5,36 Md de litres en 2022, soit -3,8 % en un an) dont **272 millions de litres** en bio (-4,7 %).

Prix* moyen breton en 2023 : **443 €/1 000 litres** (+4,4 % en un an). Prix* moyen breton du lait bio en 2023 : **477 €/1 000 litres** (+4,4 % en un an) pour un lait de composition standard.

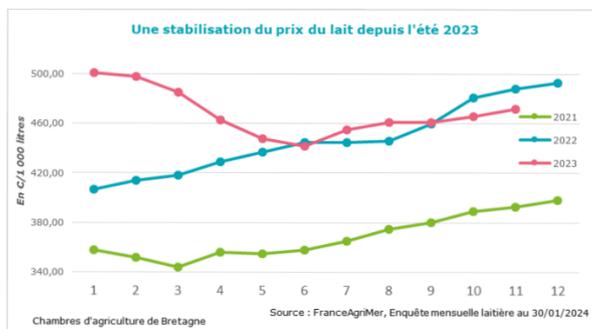
**prix réel du lait, toutes qualités et toutes primes prises en compte, ramené à un lait de composition standard (38 MG, 32 MP)*

Eléments conjoncturels

- Le recul important de la collecte bretonne, amorcé en début d'année, se poursuit sur le 4^e trimestre 2023. **Le repli est, respectivement, de 4,2 % et 4,9 % en octobre et novembre par rapport aux mêmes mois de 2022.** D'après les sondages hebdomadaires, la collecte serait 2 % à 3 % inférieure en décembre 2023/décembre 2022. En revanche, une stabilisation de la collecte bretonne est prévue en janvier, grâce à une qualité des fourrages bien supérieure à l'an dernier. **Tous les départements sont concernés par ce repli sur le 4^e trimestre 2023**, bien que l'Ille-et-Vilaine et les Côtes d'Armor (respectivement -2,6 % et -3,4 %/ 4^e trimestre 2022) résistent mieux que le Morbihan et le Finistère (respectivement -4,1 % et -5,6 %/2022). Dans ces deux départements, la tempête Ciaran permet d'expliquer en partie le recul de la collecte, mais n'en est pas la cause première.



- Après une courte période de stabilisation durant l'été, **la décapitalisation du cheptel laitier** breton a en effet repris lors du 4^e trimestre 2023. Fin décembre 2023, 694 000 vaches laitières étaient présentes sur le territoire breton. **C'est 2,1 % de moins qu'il y a un an.** Tous les départements de la région sont touchés (de -1,5 %/2022 pour l'Ille-et-Vilaine, à -2,9 % pour le Finistère).
- En novembre 2023, le prix moyen payé aux producteurs bretons est de 472 €/1 000 litres (-3,3 % en un an).** Peu d'évolutions sont constatées dans les prix fixés au 1^{er} trimestre 2024 en Bretagne. Après une forte chute lors du 2^e trimestre, les prix sont relativement stables depuis l'été 2023. Cependant, cette évolution moyenne masque des évolutions contrastées selon les laiteries. En novembre, le recul des charges est légèrement supérieur (-4,2 %/2022) à celui du prix payé aux producteurs. Ce léger repli est principalement dû à la baisse des prix en alimentation animale (-7,6 %/novembre 2022) et à ceux des engrais et amendements (-37 %/novembre 2022).



Actualités

- **L'actualité de la filière est marquée par des conflits entre producteurs et transformateurs.** Si ces conflits ne sont pas nouveaux (depuis plus de deux ans pour Savencia et Sunlait ; depuis l'été dernier pour Lactalis et l'Unell), des évènements ont récemment exacerbé les tensions.
 - En décembre, la cour d'appel de Caen a déjugé le tribunal de Coutances qui donnait raison à l'Association d'organisations de producteurs (AOP) Sunlait dans son conflit avec Savencia sur l'application de la formule de prix. En janvier 2024, Ouest'lait (OP membre de Sunlait) a dénoncé l'absence de communication de Savencia concernant le renouvellement du contrat liant les deux parties, ainsi que des pressions qu'exercerait l'entreprise auprès d'agriculteurs pour qu'ils quittent l'OP.
 - L'Unell et Lactalis sont en conflit sur la formule de prix. En particulier, l'Unell demande une revalorisation du prix de revient ainsi qu'une meilleure prise en compte de celui-ci dans la formule de prix. La médiation des négociations commerciales agricoles a été saisie par les deux parties début janvier, et une première rencontre a eu lieu à la fin du mois afin de rediscuter le contenu de la formule de prix. Cependant, aucun accord n'a pu être trouvé avant la fin des négociations commerciales.
 - L'OP Lait d'Eureden assigne Even en justice après plusieurs mois de dialogues infructueux. La coopérative est accusée d'iniquité de traitement de ses fournisseurs, en particulier entre ceux de l'OP Lait d'Eureden et les autres.

- **La consommation en magasins repart à la hausse** sur la plupart des produits laitiers. Sur le dernier trimestre 2023, comparé au même trimestre 2022, la consommation augmente pour les yaourts (+1 %) et les crèmes (+3 %). En décembre, elle croît aussi pour les beurres (+1 %), ce qui met fin à un an et demi de recul.

A retenir

- Le recul de la collecte bretonne est dû principalement à **la décapitalisation du cheptel bovin laitier**, qui a repris en fin d'année après une courte pause estivale.
- Le prix moyen payé aux producteurs est stable depuis six mois. Cependant, **cette moyenne cache des tendances d'évolutions contrastées selon les transformateurs**, ce qui exacerbe les conflits entre producteurs et laiteries concernant le respect de la formule de prix.

Pour tout complément : olivier.carvin@bretagne.chambagri.fr

FILIERE PORC

Chiffres clés

4 952 sites d'élevage de porcs en Bretagne en 2022

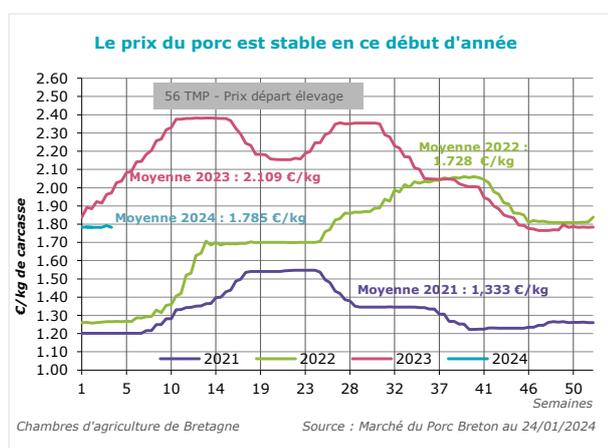
13,0 millions de porcs abattus en 2023 en Bretagne (59 % des abattages nationaux), soit **une baisse de 3,9 %** par rapport à 2022.

Prix de base en 2023 : **2,115 €/kg de carcasse** (base 56 TMP au cadran breton), soit une augmentation de 22,4 % par rapport à 2022.

Avec 100 élevages, la Bretagne est la huitième région française en porcs bio.

Éléments conjoncturels

- **Le cours du porc est demeuré stable tout au long de ce mois de janvier à 1,78 €/kg de carcasse au Marché du Porc Breton.** 2023 fut une année exceptionnelle avec un prix moyen de 2,109 €/kg de carcasse. Le prix actuel en ce début 2024, bien qu'inférieur à ce niveau, demeure bien plus élevé que la moyenne quinquennale.



- L'offre européenne est toujours à la peine. Sur les dix premiers mois de 2023, **les abattages européens régressent de 7,6 %** par rapport à la même période de 2022. L'Allemagne voit sa production poursuivre sa chute de 7,4 %, l'Espagne est à -6,4 %. La France résiste mieux en enregistrant une baisse de 4,7 %. En parallèle, la demande est aussi faible puisque les exportations européennes se contractent de 20 % sur les neuf premiers mois de 2022 et la consommation est en berne du fait des prix élevés.
- **En Bretagne, 13,0 millions de porcs ont été abattus en 2023 dans la première région française, en repli de 3,9 % par rapport à l'année précédente.** En volume, cela devrait représenter 1,23 million de tonnes, soit 59 % du total national. Il s'agit du chiffre le plus bas depuis plus de vingt ans.
- **Les coûts de production se sont assagis en 2023 pour les élevages porcins.** Le dernier chiffre publié par l'Ifip estime que le prix de l'aliment pour porc était de 358 €/tonne en novembre. Il s'établissait à 417 €/tonne un an plus tôt ; la baisse est donc de 14,2 %. Cela permet aux marges de rester bonnes malgré le reflux des cotations. L'Ifip estime que la marge sur coût alimentaire et renouvellement pour un élevage naisseur engraisseur était de 1 579 €/truite/an en décembre 2023 ce qui reste au-dessus de la moyenne quinquennale.

Actualités

- **Le Marché du porc breton connaît une évolution de son périmètre.** Fin septembre 2023, le groupe Bigard annonçait son retrait du marché au cadran. Pour compenser ce départ, ce dernier est allé à la recherche d'autres acheteurs. Dans un premier temps, Tradival et Vallégrain ont rejoint le MPB. Puis, Holvia Porc a participé à sa première séance en janvier 2024. Ces entreprises opèrent en dehors de la Bretagne. Cela correspond à la stratégie du MPB de vouloir être présent dans plusieurs régions françaises afin de demeurer une référence nationale.
- **Le contexte inflationniste et la baisse des abattages commencent à avoir des conséquences sur les acteurs de l'aval.** En Bretagne, l'usine Fleury Michon à Plélan-le-Grand a fermé au printemps 2023. Plus récemment, Bigard a annoncé la fermeture de l'abattoir Socopa de Celles-sur-Belles (Deux-Sèvres) et arrête l'activité porc sur ses sites de Sablé-sur-Sarthe (Sarthe) et du Neubourg (Eure). Une restructuration de l'aval est aussi en cours en Allemagne, touchée de plein fouet par la baisse de production. Le groupe hollandais Vion se désengage partiellement de ce pays en vendant quatre de ses quinze sites germaniques. Au moins un n'a pas trouvé preneur et fermera en mars. En Espagne, il est aussi signalé que deux abattoirs ont récemment fait faillite.
- Le trilogue réunissant Parlement européen, Conseil de l'Union et Commission européenne s'est accordé sur un projet de révision de la directive européenne sur les émissions industrielles (IED) fin novembre. La principale évolution concerne l'extension de son champ d'application à la plupart des élevages de porcs et de volailles. Pour les élevages de porcs, le seuil de 350 UGB par exploitation est retenu ce qui correspond à un élevage naisseur-engraisseur de 100 à 120 truies. Cette réglementation vise à limiter les émissions de certains polluants tels que l'ammoniac. **Cette directive signifie que pour poursuivre leur activité, la majorité des élevages porcins devront investir et subir un surcoût administratif.** Cela favorisera donc les plus grosses structures, capables de gérer plus facilement ces contraintes et affaiblira la compétitivité européenne si des clauses miroirs ne sont pas appliquées.

A retenir

- Le marché du porc continue de bénéficier de prix soutenus du fait de la forte baisse de production dans la plupart des pays européens. La consommation européenne en berne et l'export concurrencé par d'autres bassins plus compétitifs exercent cependant une force de rappel sur les prix.
- Le prix de l'aliment reflue ce qui permet aux exploitations porcines de conserver une bonne rentabilité.
- La baisse de production à l'œuvre dans de nombreux pays fait que les outils de transformation fonctionnent en sous-capacité. Une restructuration des outils s'amorce dans plusieurs pays et pourrait s'étendre si la décroissance se poursuit.

Pour tout complément : arnaud.haye@bretagne.chambagri.fr

FILIERE VOLAILLE DE CHAIR

Chiffres clés

1 948 éleveurs de volailles de chair en 2020 en Bretagne avec une surface de **3,5 millions de m²**.

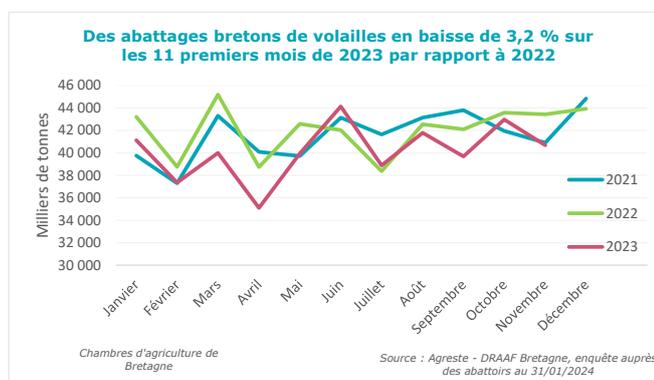
442 000 tonnes de volailles abattues en Bretagne sur les onze premiers mois de 2023 (en baisse de 3,1 % par rapport à la même période de 2022).

1 poulet français sur 3 est produit en Bretagne.

50,6 % du poulet consommé en France est importé en 2022.

Eléments conjoncturels

- **Dix foyers d'influenza aviaire ont été confirmés en élevage en France** entre le 27 novembre 2023, date du premier foyer détecté cet automne, et le 18 janvier 2024. Six de ces foyers ont concerné des élevages de dindes en bâtiment (quatre dans le Morbihan, un dans la Somme et un en Vendée). Les quatre autres foyers ont touché un élevage de poules pondeuses du département du Nord et trois élevages de canards en Vendée. La France en particulier et l'Europe plus généralement sont donc moins touchées jusqu'à présent par la grippe aviaire que les saisons précédentes.
- **Cette accalmie de l'épidémie permet un rebond modéré des abattages français.** Après une chute de 7,6 % en 2022 par rapport à 2021, ceux-ci augmentent de 1,9 % sur les onze premiers mois de 2023 par rapport à la même période de 2022. Cette reprise est surtout le fait du canard (+12,9 %) et du poulet (+1,9 %) car les autres espèces voient leurs abattages continuer à se contracter à l'image de la dinde à -2,2 %.



- **En Bretagne, les abattages poursuivent leur recul.** Pour l'ensemble des volailles, ils refluent de 3,2 % sur la période de janvier-novembre 2023 par rapport à la même période de 2022. Toutes les espèces sont touchées et plus particulièrement le canard (-7,0 %) et la dinde (-6,7 %). Le poulet n'échappe pas à cette tendance, avec une baisse de 2,2 % sur cette période.
- **La consommation française est assez dynamique.** D'après la méthode des bilans, celle-ci progresse de 3,6 % pour l'ensemble des volailles sur la période allant de janvier à octobre 2023, par rapport à la même période de 2022. La consommation de poulet (+4,1 %) et de canard (+9,9 %) compense le déclin en dinde (-3,1 %). Cette croissance a lieu alors même que les prix continuent de grimper. En octobre, la hausse des prix d'achat par les ménages des viandes de volailles a atteint +2,3 % par rapport à octobre 2022.

- **Le solde commercial français continue sa glissade dans le rouge.** Sur les dix premiers mois de 2023, les expéditions françaises de volailles s'effritent de 13,3 % par rapport à 2022. Les importations poursuivent elles leur croissance : +3,1 % sur cette période. Plus globalement, sur les dix premiers mois de 2023, le solde global des échanges des viandes et préparations de volailles est déficitaire de 394,0 ktec en volume et 1,1 milliard d'euros.
- **Le prix de l'aliment poursuit sa correction à la baisse.** L'indice Itavi, qui mesure le coût de l'aliment pour les différentes espèces, s'établit à 118,3 en décembre pour le poulet, en recul de 23,9 % par rapport à décembre 2022.

Actualités

- **Les exportations ukrainiennes de viande de volaille vers l'UE poursuivent leur croissance.** En 2023, ces exportations sont estimées à environ 250 000 tonnes **ce qui représente un triplement des volumes** depuis que l'UE a supprimé ses droits de douanes avec l'Ukraine durant l'été 2022. L'Ukraine est d'ores et déjà le deuxième fournisseur du marché commun derrière le Brésil et est en passe de rattraper ce dernier. Les représentants européens de la filière avicole demandent à l'UE de mettre en place des mesures de limitations de ces importations. Un possible accord avec le Mercosur est aussi combattu par le secteur car celui-ci prévoit un contingent de 100 000 tonnes de volaille avec des droits de douane à taux réduit.
- Comme évoqué dans le chapitre « filière porc », **la révision de la directive européenne des émissions industrielles (IED) s'appliquera aussi aux élevages avicoles.** Le montant des investissements nécessaires et la complexité de la démarche sont dénoncés par les représentants du secteur qui craignent que **les élevages à capitaux familiaux ne soient défavorisés par rapport à des structures capitalistiques de grande taille.** L'efficacité d'une telle mesure est aussi contestée puisqu'une étude d'impact de la Commission européenne estime qu'elle permettrait de diminuer de seulement 1,5 % à 2,8 % les émissions de GES du secteur agricole européen et de 3,2 % à 4,8 % les émissions d'ammoniac.

A retenir

- La moindre virulence de la grippe aviaire cet hiver permet à la France de stabiliser ses abattages. Le Bretagne continue cependant de voir ses volumes diminuer, surtout en dinde et canard.
- La consommation française de volaille retrouve des couleurs. Mais comme depuis de nombreuses années, cette croissance profite aux importations. Le solde commercial français poursuit donc son déclin.

Pour tout complément : arnaud.haye@bretagne.chambagri.fr

FILIERE ŒUFS

Chiffres clés

En 2022, la France partage la place de 1^{er} pays producteur d'œufs de consommation en Europe avec l'Allemagne (chacun 14 %). Le taux d'auto-provisionnement en œufs et ovoproduits atteint 103 % dans l'UE et 96 % en France.

La Bretagne est la 1^{re} région de production avec 37 % des œufs produits en France. Le département des Côtes-d'Armor totalise plus de la moitié de la capacité de production de la région.

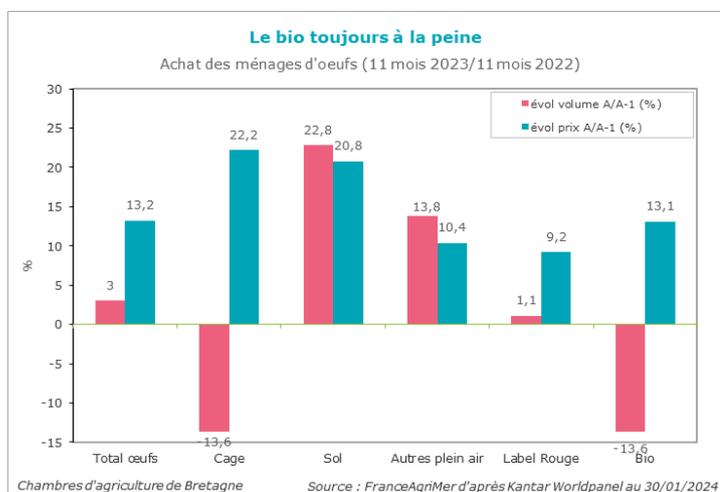
Les poules pondeuses « alternatives » (élevage au sol, plein air et bio) représentent 74 % des poules pondeuses françaises.

Les œufs sont vendus à 35 % sous forme d'ovoproduits destinés à la RHD et aux IAA, 20 % sous forme d'œufs coquille pour la RHD et 45 % sous forme d'œufs coquille pour la consommation à domicile.

La Bretagne accueille 22 % du cheptel national de poules pondeuses bio (1^{re} région française). Le département des Côtes-d'Armor totalise 51 % du cheptel de poules pondeuses bio breton.

Éléments conjoncturels

- En 2023, le prix des œufs brun calibré M atteint 13,14 €/100 œufs. Même si au dernier trimestre 2023, le prix est inférieur de 12,6 % à celui du dernier trimestre 2022, il reste presque deux fois plus élevé que celui de la moyenne des derniers trimestres 2020-2021-2022. La cotation est repartie à la hausse à partir du mois de septembre 2023 grâce à une demande dynamique. Le prix des œufs destinés à l'industrie connaît la même tendance de progression mais à un niveau moins élevé.
- L'indice du coût des matières premières de décembre 2023 calculé par l'Itavi est inférieur de 25 % à celui de décembre 2022. Cependant, au 4^e trimestre 2023, il est supérieur de 16 % à l'indice du 4^e trimestre 2021.
- Selon Kantar Worldpanel, les achats des ménages d'œufs coquille progressent de 3 % sur onze mois 2023/onze mois 2022. La hausse est plus forte en fin de période (+5 % en novembre 2023/novembre 2022). Les achats d'œufs au sol et plein air (hors label rouge) restent très dynamiques. Les achats d'œufs cage et bio poursuivent leur recul (-13,6 %). Sur les onze premiers mois de 2023, les prix sont supérieurs de 13 % à ceux de la même période en 2022.



- Selon l'Itavi, en 2023 la **production française d'œufs devrait être supérieure de 3,9 % à celle de 2022**. Ceci a permis un recul des importations françaises que ce soit d'œufs coquille ou d'ovoproduits : sur les dix premiers mois de 2023, la baisse est de 11 % en œufs coquille et 10 % en ovoproduits. Sur la même période, les importations européennes progressent de 94 %. Elles proviennent pour 60 % d'Ukraine (volumes multipliés par 2,4 par rapport à la même période de 2022).

Actualités

- Après un peu moins d'un an d'application, **l'indemnisation des couvoirs pour l'ovosexage a été revue à la baisse**. Elle s'élève à 0,96 €/poulette contre 1,11 €/poulette précédemment, applicable rétroactivement à partir du 1^{er} juillet 2023. Ce montant est fixé à partir du coût réel d'ovosexage le plus bas des cinq couvoirs français de poules pondeuses. Une nouvelle évaluation est prévue en janvier 2024. En revanche, la cotisation de 0,59 €/100 œufs versée par la distribution reste inchangée. Aujourd'hui **seules la France et l'Allemagne pratiquent l'ovosexage**. L'Italie a annoncé une mise en place en 2027. L'interprofession française demande que cette pratique soit étendue à toute l'Union européenne.
- Selon le CNPO, Avangard, le **1^{er} producteur d'œufs ukrainien, ouvre plusieurs bureaux de vente en France**. Même si les importations françaises d'œufs coquille et d'ovoproduits ont reculé en 2023, la crainte est grande de voir une croissance des importations venant d'Ukraine.
- Le Conseil et le Parlement européens ont **adopté le 29 novembre dernier la révision de directive européenne sur les émissions industrielles** qui abaisse les seuils de mise en application. Les élevages seraient concernés dès 21 400 poules contre 40 000 actuellement, ce qui doublerait le nombre d'exploitations concernées. Le dépassement du seuil oblige la réalisation d'un diagnostic puis la mise en œuvre des Meilleures techniques disponibles (MTD) pour réduire les émissions.

A retenir

- Alors que la production repart à la hausse, une demande dynamique dans un contexte inflationniste permet le maintien des cotations des œufs à des niveaux élevés.
- Des inquiétudes pèsent sur la filière : le risque de développement des importations en provenance d'Ukraine et l'adoption de la Directive européenne sur les émissions industrielles.

Pour tout complément : nathalie.ledrezen@bretagne.chambagri.fr

FILIERE VIANDE BOVINE

Chiffres clés

14 185 exploitations détentrices de bovins en 2023 en Bretagne dont **4 851** de vaches allaitantes et **370** élevages de veaux de boucherie.

Nombre de bovins sorties boucherie en 2023 en Bretagne : **498 000 têtes**.

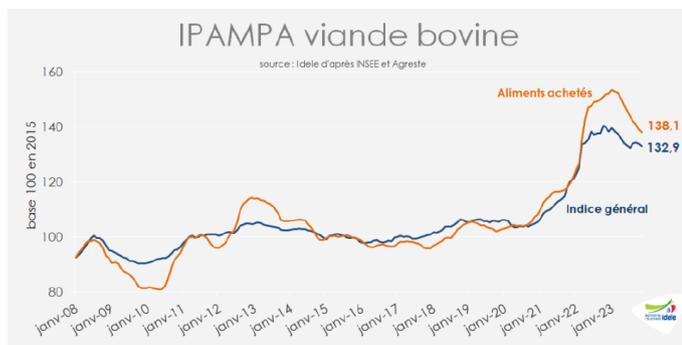
Evolution du nombre de sorties boucherie de bovins en Bretagne en 2023 par rapport à 2022, en têtes :

Total : -6,5 %

- veaux de boucherie : -6,5 %
- vaches de réforme : -7,1 %
- génisses : -7,9 %
- mâles : -4,0 %

Eléments conjoncturels

- **Les cours des gros bovins restent à des niveaux élevés aux niveaux français et européen.** Les cotations des vaches allaitantes grappillent quelques centimes en ce début d'année : la vache R se vend ainsi à 5,40 €/kg de carcasse en janvier, des niveaux similaires à l'an passé. Après une correction à l'automne 2023, les prix des vaches laitières de réforme repartent à la hausse. La cotation de la vache P s'établit à 3,99 €/kg de carcasse en janvier (-14 %/janvier 2023 mais +13 %/janvier 2022).
- Les prix des jeunes bovins sont aussi bien orientés. **Le JB U cote ainsi à 5,38 €/kg carcasse, quasiment au même niveau qu'en 2023 mais bien au-dessus des années antérieures.**
- La baisse des abattages explique cette bonne orientation des prix. Au niveau breton, les sorties boucherie de bovins chutent de 6,5 % en 2023 par rapport à 2022. Tous les types de bovins sont concernés. L'évolution est identique au niveau national : **la production française de viande bovine régresse de 5 % en 2023.** La plupart des pays européens étant dans la même situation, le manque de bovins soutient les cours.
- Malgré une nouvelle hausse des prix à la consommation de 7,8 % en 2023 pour les viandes de bœuf et de veau, **la consommation française résiste.** Calculée par bilan sur les onze premiers mois de 2023, elle est en repli de « seulement » 3,5 % par rapport à la même période de 2022. Dans d'autres pays européens, la baisse a été plus forte : en Allemagne, elle serait de 5 % en 2023 ce qui explique un reflux des prix plus prononcé chez nos voisins d'outre-Rhin.
- La consommation française régressant moins vite que la production, **le solde des échanges français s'est dégradé** en 2023. Exportations et importations ont régressé, les premières plus fortement que les secondes. Il semblerait qu'une part plus importante des bovins mâles soit engraisée en France afin de compenser partiellement la baisse des cheptels.



- **Les coûts de production refluent lentement en 2023.** L'indice Ipampa viande bovine, qui mesure les prix d'achat des moyens agricoles, atteint 132,9 en novembre (base 100 en 2015). Il est en baisse par rapport à 2022 mais toujours bien supérieur à 2021.
- En veaux de boucherie, les cours restent aussi à des niveaux soutenus malgré une baisse des charges. Le veau rosé clair O est à 7,35 €/kg de carcasse aux dernières cotations soit légèrement en-dessous du niveau d'il y a un an. Ce bon équilibre des marchés est rendu possible par une nouvelle décroissance marquée de la production. **Les sorties boucherie sont en retrait de 6,5 % en Bretagne en 2023 par rapport à 2022 après un repli de 7,1 % l'an passé.**
- Jusqu'à quand la décapitalisation va continuer ? L'Institut de l'Élevage prévoit une nouvelle chute de 1,2 % de la production française de viande bovine en 2024. Il note cependant que la décapitalisation ralentit, que ce soit pour le cheptel allaitant (-2,1 % sur un an quand même) que laitier (-1,9 % fin 2023 par rapport à fin 2022). Ce ralentissement pourrait se poursuivre en 2024. En Bretagne, il y avait 694 000 vaches laitières fin 2023 (-2,1 % sur un an) et 92 000 vaches allaitantes (-3,5 % sur un an).

Actualités

- **La MHE (maladie hémorragique épizootique) a fait son apparition en France en septembre 2023 et s'est rapidement étendue sur toute la moitié ouest du pays, Bretagne incluse.** Cette maladie n'est pas létale pour les bovins mais génère du temps de travail et des frais supplémentaires pour l'éleveur. L'apparition de cette maladie n'a cependant pour l'instant que des conséquences limitées sur les marchés. Les principaux clients de la France, Italie et Espagne en tête, acceptent l'envoi de bovins en provenance des zones réglementées sous certaines conditions (désinsectisation et analyses PCR entre autres).
- L'Union européenne poursuit la signature d'accords de libre-échange avec différents pays. Le dernier en date concerne **la Nouvelle-Zélande** et prévoit l'ouverture progressive sur sept ans d'un contingent à droit réduit de viande bovine néo-zélandaise de **10 000 tonnes**. Par ailleurs, les négociations se poursuivent avec le Mercosur et l'accord commercial avec l'Australie a été repoussé d'au moins deux ans.

A retenir

- Les cotations des bovins sont toutes bien orientées du fait de la baisse continue de la production française et européenne. La décapitalisation des cheptels laitiers et allaitants se poursuit à l'échelle nationale mais a légèrement ralenti ces derniers mois. Cette tendance devrait continuer en 2024.
- La MHE s'est rapidement propagée en France mais ses effets demeurent pour l'instant relativement limités.

Pour tout complément : arnaud.haye@bretagne.chambagri.fr

FILIERE LEGUMES FRAIS

Chiffres clés

Surfaces bretonnes en 2022 : choux fleurs (9 107 ha), artichauts (3 334 ha), brocolis (1 785 ha), haricots à écosser et demi-secs (1 721 ha).

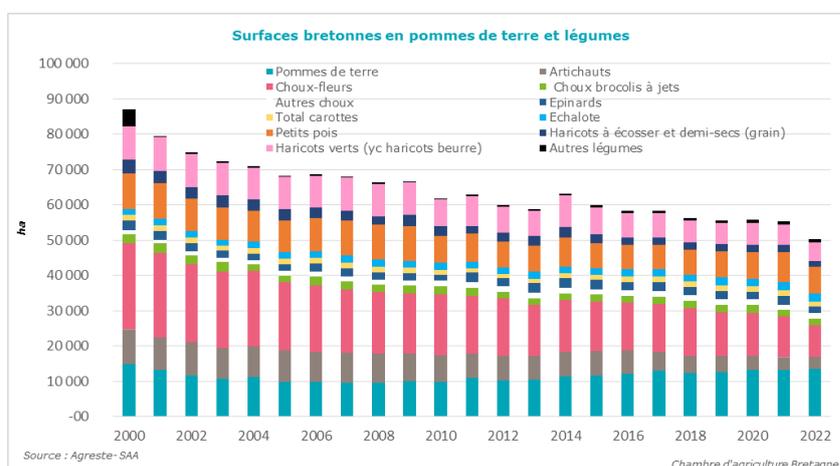
600 ha de tomates (dont 573 sous serres et 27 ha plein air) et 159 ha de fraises (dont 100 ha sous serres et 59 ha plein air).

La Bretagne réalise **25 % de la production française de tomates, 63 % en artichauts, 64 % en échalotes et 84 % en chou-fleur.**

178 millions d'euros de ventes de légumes frais bretons à l'étranger en 2022 (en baisse de 12 %/2021). En hausse de 8,9 % sur les trois premiers trimestres 2023/même période 2022).

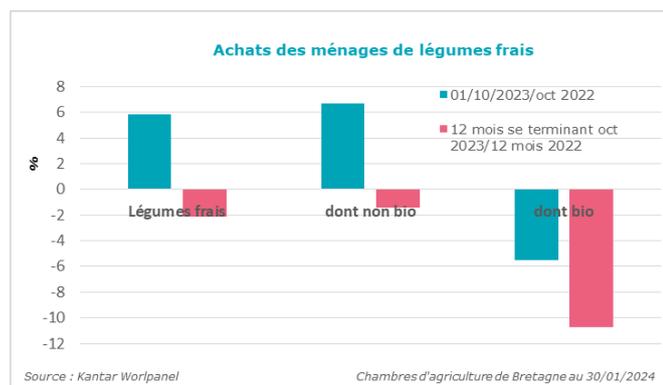
La balance commerciale française en légumes frais est largement déficitaire en 2022, en volume (-868 000 tonnes) et en valeur (-1 Mrd €).

Eléments conjoncturels



- **Chou-fleur** : la fin de l'année 2023 a été perturbée par les conditions climatiques. En novembre, la pluie suivie de la tempête Ciaran ont porté un coup d'arrêt à la production et aussi à l'activité d'expédition. Des volumes limités et une bonne demande à l'export (principalement vers l'Angleterre) ont maintenu des prix très élevés, mais qui sont devenus dissuasifs pour la demande intérieure. Les **volumes bretons au 4^e trimestre 2023 sont inférieurs de 16 % par rapport à la même période 2022**. Sur la même période, le prix moyen est supérieur de plus 40 %. Après des apports limités à la mi-janvier 2024, en raison des températures basses, ceux-ci repartent à la hausse fin janvier, alors que l'Espagne devient plus présente sur le marché. En ce début d'année la demande est forte sur le marché européen, alors que les volumes chutent.
- **Echalotes** : le marché est peu porteur. Depuis le mois de décembre **la demande est morose**. L'échalote est un condiment et dans un contexte inflationniste, les consommateurs s'en détournent. De plus, l'échalote traditionnelle est **concurrencée par l'échalote de semis**, moins chère. En bio, le marché s'est effondré. Pour 2024, les surfaces reculeraient d'environ 20 % en conventionnel et seraient presque divisées par deux en bio.

- Selon Kantar Worlpanel, sur les dix premiers mois 2023 glissant, les **achats des ménages en légumes frais reculent de 2,1 %, avec une chute de plus de 10 % pour les légumes biologiques**. En octobre 2023, la reprise des achats est cependant très nette avec +5,8 %/octobre 2022, alors que la chute se poursuit en légumes biologiques (-5,5 %).



Actualités

- Les **prix des légumes frais au détail ont augmenté de 13,5 % entre décembre 2022 et décembre 2023**. Sur la même période, les prix de l'alimentation ont progressé de 8,1 %.
- Le **plan de souveraineté** pour la filière française des fruits et légumes a été mis en place au cours de l'année 2023. Les aides ont été validées le 30 novembre dernier par la Commission européenne. Selon Interfel, le CTIFL et Aprifel, c'est le « plan de la dernière chance », pour éviter l'effondrement de la production de fruits et légumes d'ici les dix prochaines années.
- Le **décret du 20 juin 2023 sur les emballages plastiques est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2024**. Il entraîne l'interdiction de l'utilisation des emballages plastiques pour tous les fruits et légumes frais à l'exception de ceux conditionnés par lots de 1,5 kg et plus, et ceux présentant un risque de détérioration lors de la vente en vrac (liste de 29 produits). Mais la Commission européenne a demandé en décembre 2023 à la France d'abroger de décret. En effet, **au niveau européen un règlement est en cours de discussion pour harmoniser la position de tous les pays européens**. Interfel rappelle que les 2/3 des fruits et légumes sont vendus en vrac.
- Suite à la fermeture de l'unité de transformation d'artichauts de Saint-Martin-des-Champs (29) au printemps 2022, **une nouvelle structure est en cours de construction dans la zone légumière costarmoricaine**. Elle permettra de surgeler les artichauts dont le calibre ne correspondra pas à la demande.

A retenir

- Le recul des surfaces bretonnes en légumes se poursuit.
- La hausse du prix du gaz devrait entraîner une hausse sensible du coût de revient des tomates.

Pour tout complément : nathalie.ledrezen@bretagne.chambagri.fr

FILIERE LEGUMES DESTINES A LA TRANSFORMATION

Chiffres clés

Surfaces semées dans le Grand-Ouest en bio et conventionnel de légumes destinés à la transformation : **23 112 ha en 2023** (+7 %/2022 et -4 %/moyenne 2020-2022) dont 40 % en petits pois, 35 % en haricots et 9 % en flageolets.

Le Grand-Ouest regroupe les OP Eureden, Terres de l'Ouest, Cavac et ADPLC, et représente **33 % des surfaces totales françaises**, avec 45 % pour le flageolet, 33 % pour les haricots et 31 % pour les pois.

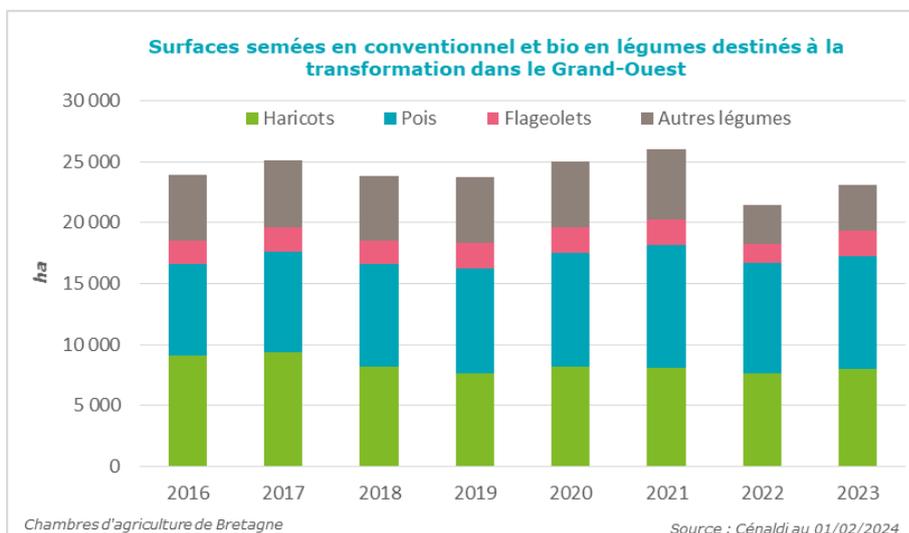
Selon le Cénaldi (Association nationale d'Organisations de Producteurs), **1 512 exploitations dans le Grand-Ouest produisent des légumes pour la transformation en 2022** (en baisse de 9 %/2021). La surface moyenne est de 15 ha de légumes pour la transformation par exploitation (17,4 ha au niveau national). C'est le bassin de production français le plus diversifié, avec 12 % des exploitations qui produisent au moins trois légumes et 2 % en produisant au moins cinq.

6 % des surfaces nationales sont en Agriculture Biologique.

29 millions d'euros de ventes de « Préparations et conserves à base de pommes de terre » bretons à l'étranger en 2022 (stable/2021). Un recul de 10 % sur les trois premiers trimestres de 2023 par rapport à la même période de 2022.

156 millions d'euros de ventes d' « autres préparations et conserves à base de fruits et légumes en 2022 (en baisse de 3 %/2021). Sur les trois premiers trimestres de 2023, un recul de 11 % par rapport à la même période 2022.

Éléments conjoncturels



- La campagne 2023 est encore marquée par des difficultés liées aux conditions climatiques. En **pois** le début de campagne a été assez clément mais par la suite, un coup de chaud a entraîné des abandons plus importants qu'en 2022 (des **volumes récoltés inférieurs de 14 % au prévisionnel**). En **haricots**, il y eu de nombreux abandons liés à un afflux de marchandises à partir de début septembre. La capacité des usines était insuffisante pour traiter tous ces volumes. **Les volumes sont inférieurs de 12 % au prévisionnel**. Malgré 11 % des surfaces abandonnées, la récolte de **flageolet** (cultivé essentiellement en Bretagne) est **supérieure de 22 % à celle de 2022**. La **chute des surfaces se poursuit en épinards** : les producteurs se

désengagent car il n'existe plus de protection phytosanitaire de cette culture. Sur les jeunes carottes, le problème du décalage de la maturité par rapport au pois qui existe depuis 5-6 ans rend problématique la fabrication des petits pois-carotte.

- Les données de **consommation à domicile en 2023 montrent une baisse, en volumes, pour les légumes en conserve et pour les légumes surgelés**. Dans les deux catégories, les volumes consommés sont inférieurs à ceux de 2022, mais surtout à ceux de 2019 (c'est-à-dire avant covid). En surgelés, les mono-légumes (ou légumes bruts) reculent, mais dans une proportion légèrement moindre que les mélanges ou les légumes cuisinés. Depuis 2019, la catégorie qui présente la baisse de consommation en volume la plus forte (en pourcentage) est celle des légumes cuisinés, mais ils ne représentent que 10 % de part de marché en volume.

Actualités

- **La filière légumes pour l'industrie s'est engagée dans la démarche de progrès, « Les Légumiers de demain »**, avec la définition de trois axes de travail (environnement, économique & social, qualité & nutrition) et de dix engagements chiffrés prioritaires pour 2027. Par exemple, la filière s'est engagée à ce que 75 % des exploitations soient engagées dans une démarche de certification agro-environnementale, que 60 % des parcelles bénéficient d'une utilisation raisonnée de l'eau ou que 80 % des produits soient notés A ou B au Nutriscore. **Le plan d'action est en cours de rédaction.**
- Lors de l'AG de l'UOPLI, le Cénaldi a présenté des données de l'Unilet (interprofession française des légumes en conserve et surgelés) sur l'irrigation. En France, 8 % des surfaces irriguées sont destinées à la culture de légumes. Dans le Grand-Ouest, environ 45 % des surfaces en légumes pour l'industrie sont irriguées (mais cela comprend la région Centre où 100 % des surfaces le sont). **La Bretagne représente 34 % des surfaces françaises en légumes d'industrie et 14 % de l'eau prélevée.**

A retenir

- Des surfaces en hausse en 2023 par rapport à 2022, mais les conditions climatiques ont une nouvelle fois entraîné des abandons.
- Le plan d'action « Les Légumiers de demain » est en cours de rédaction.

Pour tout complément : nathalie.ledrezen@bretagne.chambagri.fr

FILIERE ALIMENTATION ANIMALE

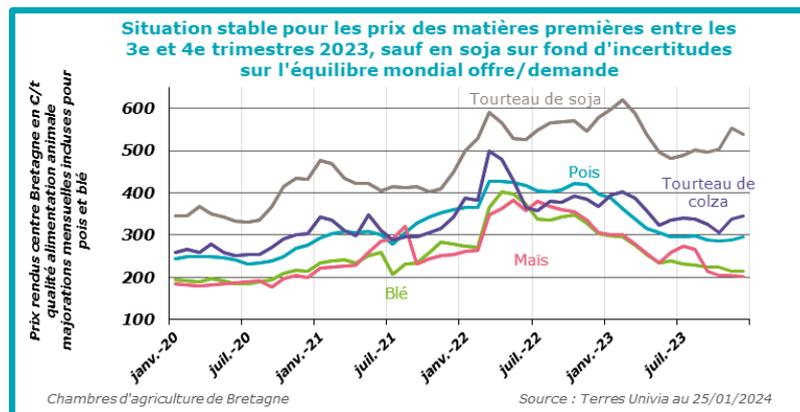
Chiffres clés

6,9 millions de tonnes d'aliments composés industriels fabriqués en Bretagne entre décembre 2022 et novembre 2023 (-4,5 % par rapport à la même période 2021-2022) :

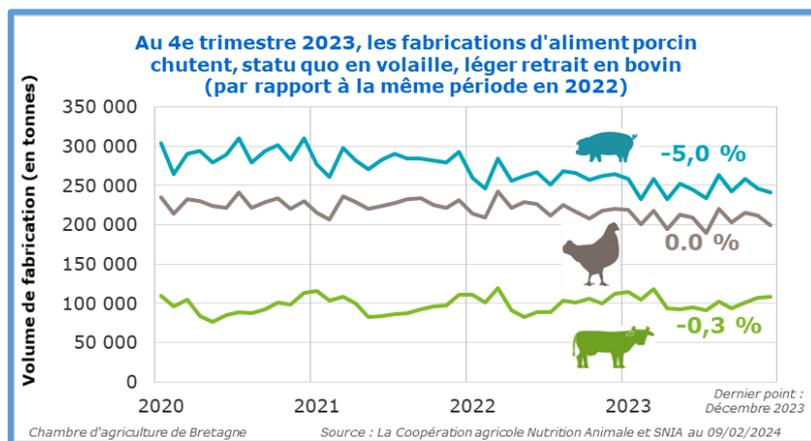
- 3,0 Mt à destination des porcins (-5,8 %),
- 2,5 Mt à destination des volailles (-5,2 %),
- 1,2 Mt à destination des bovins (+2,0 %).

Éléments conjoncturels

- La baisse du prix des matières premières entamée en 2022 marque une pause sur le dernier trimestre : au mieux, c'est la stabilité pour les céréales, sinon c'est la hausse pour les tourteaux. **Les prix retrouvent des niveaux observés en 2021.**
- En variation annuelle, les céréales se distinguent encore une fois : en décembre, le blé fourrager **affiche -29 % et le maïs -33 %**. **Les deux tourteaux sont aux alentours de -6,5 %**. Malgré la décrue, **les prix de 2023 restent toujours beaucoup plus élevés que la moyenne 2014-2019 en raison de l'inflation** : +34 % pour le pois, +45 % pour le tourteau de soja, +40 % pour les trois autres matières premières. **En soja, la hausse récente se double d'une forte volatilité** : départ Montoir, le tourteau de soja 48 % pellets passait de 482 €/t à 515 €/t entre le 17 et le 20 octobre 2023.



- **L'année 2023 se termine sur un recul des fabrications de 4,3 % par rapport à 2022, pour passer pour la première fois sous la barre des sept millions de tonnes à 6,9 Mt.** Cette baisse annuelle est la plus forte enregistrée depuis au moins neuf ans. Elle trouve son origine dans les filières porcs (-5,0 %) et volaille (-3,1 %). Le repli des fabrications bretonnes, qui avait marqué une pause entre 2017 et 2020, a repris un rythme de baisse de -0,24 Mt par an.
- **Au dernier trimestre 2023, le recul est de 3,5 % par rapport à 2022.** Contrairement aux années précédentes où l'année se clôturait sur une hausse des volumes en décembre, portés par les aliments porcins et bovins, les fabrications totales sont à la baisse.



Actualités

- L'enjeu de la **sécurité lors des livraisons d'aliment** en élevage a donné lieu à une charte d'engagement entre le Snia et la Coopération Agricole – Nutrition Animale. Il s'agira d'identifier les risques et de former les livreurs et les éleveurs.
- **Metex (Metabolic Explorer) est en difficulté.** Basé en Auvergne, ce fournisseur d'acides aminés issus de fermentation souffre des cours élevés du sucre et des importations chinoises de lysines. En conséquence, il produira davantage de tryptophane en 2024, car le marché en Europe est moins concurrentiel que celui de la lysine.
- **Dans moins d'un an, les sojas utilisés en alimentation animale devront être non-déforestant.** Selon les syndicats de la profession, 63 % des volumes de soja mis en œuvre en France au 1^{er} semestre 2023 répondaient à cette exigence.
- La campagne mondiale 2023/24 en soja est annoncée comme très bonne. Mais **l'incertitude sur l'équilibre offre/demande rend les marchés fébriles** (potentiel sud-américain lié aux conditions météorologiques avec une campagne de soja la plus sèche depuis quarante ans au Brésil, ralentissement de la demande chinoise en soja américain).

A retenir

- **Le coût de l'ensemble des matières premières est orienté à la baisse en décembre 2023** : en variation annuelle, le tourteau de soja 48 % (départ Montoir) est le moins-disant avec -6,2 %, quand le maïs et le blé rendu Ille-et-Vilaine affichent respectivement -38,5 % et -33,4 %.
- En conséquence, **l'ensemble des indices en variation annuelle pour le prix de l'aliment reculent en décembre 2023** : -24 % et -26 % pour les indices Itavi poulet standard et poudeuses, -15,0 % pour l'indice IFIP et -4,6 % pour l'indice Ipampa lait de vache.
- **Les conditions météorologiques de 2023 ont entraîné une hausse des contaminations aux mycotoxines des aliments pour animaux** en Europe. Globalement, ce sont les blés et orges qui sont impactés par le *Fusarium*. En Europe de l'Ouest, des risques de *Penicillium* portent sur les ensilages d'herbe et de maïs. C'est l'orge qui est le plus à risque à l'échelle européenne : le GMQ moyen perdrait 4,19 g en poulet de chair. En bovin lait, la contamination du maïs ensilage augmenterait l'empreinte carbone d'un litre de lait de 3,33 %.
- **L'alimentation animale française absorbe 77 % des coproduits de l'IAA du pays.** C'est une valorisation vertueuse : remplacer 10 tonnes de blé par des coproduits de boulangerie éviterait 3,6 téqCO₂ selon la base de données Ecoalim 2023. Mais les tensions sur les gisements s'exacerbent : production d'énergies, extraction de molécules, agronomie...

Cette note de conjoncture a bénéficié des apports de [Nutrinoë](#)

Pour tout complément : william.guillo@bretagne.chambagri.fr

INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES

Chiffres clés

Les 1 103 établissements agroalimentaires bretons ont généré un chiffre d'affaires de 20 milliards d'euros en 2020, soit 10,3 % du CA agroalimentaire national. Dans le détail :

- Filière viande : 48 % du CA de l'agroalimentaire breton, généré par 121 établissements
- Industrie du lait : 18 % (46 établissements)
- Fabrication d'aliments pour animaux de ferme : 14 % (54 établissements)

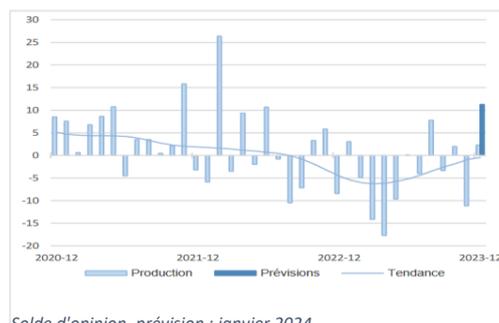
En 2023, les produits de l'industrie agroalimentaire bretonne se sont exportés à hauteur de 5,4 milliards d'euros (-2,0 % par rapport à 2022), sur fond de léger repli des volumes (-2,5 %).

Sur les neufs premiers mois de 2023, 75 600 personnes étaient salariées d'un établissement de transformation agroalimentaire breton¹, ce qui représente 41 % des emplois industriels de la région.

Eléments conjoncturels

- Le chiffre d'affaires des IAA françaises a crû jusqu'en fin d'année dernière puis a stagné jusqu'en août 2023. **Après un décrochage en septembre (-1,7 % en un mois), le chiffre d'affaires a très légèrement augmenté en octobre et novembre (+0,2 % par mois).** La forte chute du CA à l'export depuis mi-2023 (-5,8 % entre mai et octobre 2023) pèse sur les résultats.
- La tendance sur les volumes en France est préoccupante : ce 4^e trimestre signe la moyenne de production dans les IAA la plus faible depuis quatorze ans. Après une phase de repli depuis août, **la baisse de la production avait marqué le pas en octobre, mais les événements météorologiques de novembre ont enfoncé le clou (-3,8 % entre juillet et novembre 2023).** Décembre donne des signes d'une légère embellie.
- Selon la Banque de France, **la tendance à la hausse de la production agroalimentaire bretonne se poursuit sur le dernier trimestre de 2023.** Pour novembre, la tempête et la faiblesse des commandes expliquent la baisse.

Dynamique de nouveau encourageante pour la production du secteur agroalimentaire breton



Solde d'opinion, prévision : janvier 2024
Source : Banaue de France

- **L'industrie de la viande enregistre trois mois consécutifs avec un solde d'opinion positif sur la production, une première depuis deux ans et demi.** La hausse des exportations vers l'UE et la Chine, le retour de la consommation intérieure portée notamment par le steak haché et les fêtes de fin d'année ainsi que la baisse des cours des viandes (principalement le porc) expliquent cette situation.

¹ En comptant les salariés de la transformation alimentaire artisanale (boulangeries-pâtisseries, charcuteries)

- **Côté industrie laitière, le solde d'opinion sur la production connaît le même profil de courbe** que l'agroalimentaire globalement et le secteur des viandes, mais reste négatif. En fin d'année la production rebondit et la demande intérieure et à l'export est porteuse. Cependant, la faiblesse de la collecte et le recul de la demande en bio brident le secteur.

Actualités

- Les délais courts ont tendu les négociations commerciales entre industriels et grande distribution. Les estimations de variations des prix se situent entre 2 et 4 %.
- Pour répondre à la mobilisation de la profession agricole, le comité de suivi des négociations commerciales s'est **engagé le 26 janvier à doubler les contrôles pour faire respecter les dispositions des lois Egalim**. Parmi les autres prises de position, celle de ne tolérer ni l'absence de contrat, ni une clause de révision des prix pour rendre possible la sanctuarisation du prix de la matière première agricole.
- **La dureté des négociations se répercute sur les relations producteurs/OP – industriel** (cf. chapitre sur la filière lait) : outre le cas médiatisé Unell/Lactalis, des organisations de producteurs de lait ont dénoncé les pressions exercées par les industriels afin d'accepter des prix de vente inférieurs au prix de revient.

Actualités d'entreprises bretonnes :

- Après mise en demeure par la préfecture, **l'abattoir AIM d'Antrain (35) cesse son activité d'abattage**. Les règles d'hygiène et la question de la protection animale ont été invoquées. Le site, qui emploie 80 personnes, poursuit son activité de découpe.
- **La biscuiterie Maison Le Goff (Saint-Martin-des-Champs, 29) est en procédure de redressement judiciaire**, deux ans après avoir annoncé le souhait de monter en gamme et développer l'export. L'entreprise va se concentrer sur ses produits historiques, avec les deux lignes de production conservées sur les cinq initiales.
- **Altho (chips Bret's) annonce investir 100 M€ pour créer une nouvelle usine sur son site historique à proximité de Pontivy (56)**. La capacité de production du groupe augmentera de près de 40 % pour atteindre 55 000 tonnes annuelles.
- Olga (Noyal-sur-Vilaine, 35) annonce un recentrage de ses activités autour du lait, du végétal, des céréales et des ingrédients pour professionnels en cédant des ateliers de fromage de tradition, ses steaks de soja et ses collectes de lait conventionnel. **Un partenariat est passé avec un géant chinois du lait pour l'exploitation de la marque Sojasun en Chine.**

A retenir

- **L'industrie agroalimentaire bretonne semble commencer à s'adapter aux nouvelles conditions de production** suite à la violente poussée inflationniste que nous avons connue, en témoigne l'amélioration depuis six mois de l'opinion des chefs d'entreprise sur la production.
- Malgré tout, **la hausse des coûts est vertigineuse** : selon l'Ania, entre 2020 et 2023, les entreprises françaises de l'IAA accusent une augmentation des prix de 58 % de la matière première agricole, de 42 % des emballages, de 34 % des coûts de transport et de 20 % des frais de personnel. Le coût de l'énergie rapporté au chiffre d'affaires est passé de 2,1 % en 2021 à 6,3 % en 2023. Conséquence : encore **plus de la moitié des IAA rapportent une baisse de leur marge (EBE/VA) en 2023**, après une légère embellie en 2022. En 2021, elles n'étaient "que" 29 % à le déclarer.

Pour tout complément : william.guillo@bretagne.chambagri.fr

COMMERCE EXTERIEUR ET ACCORDS COMMERCIAUX

Chiffres clés

En 2023, la Bretagne réalise un excédent commercial agricole et agroalimentaire de 1,30 milliard d'euros, en très léger retrait par rapport à 2022 (-0,9 %). Il se stabilise après s'être dégradé depuis 2019 où il avait atteint un point haut à 1,63 milliard d'euros (-19,9 % en quatre ans).

Les exportations bretonnes s'élèvent à 5,37 milliards d'euros en 2023 (-2,1 % par rapport à 2022) :

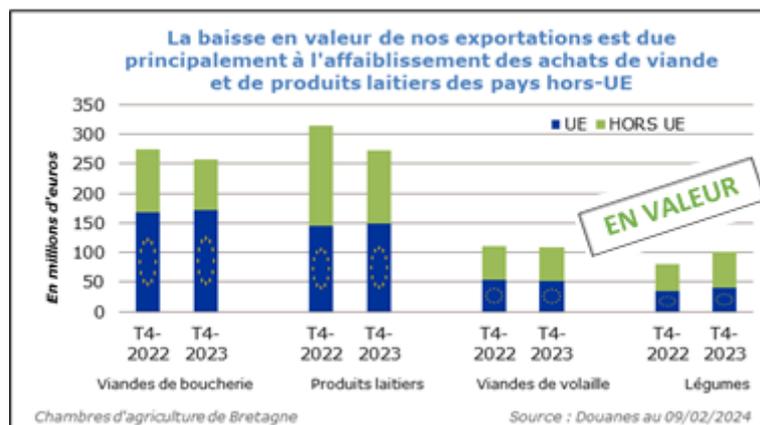
- 20 % de viandes de boucherie (porc, bovins, ...) pour 1,05 milliard d'euros.
- 20 % de produits laitiers et fromages pour 1,05 milliard d'euros.
- 9 % de pains, biscuits et pâtisseries pour 483 millions d'euros.
- 7 % de légumes et préparations à base de fruits et légumes pour 356 millions d'euros.
- 6 % de viandes de volaille pour 341 millions d'euros.

Les destinations sont à 57 % vers l'UE (3,05 Mds €) et à 43 % vers les pays tiers (2,32 Mds €).

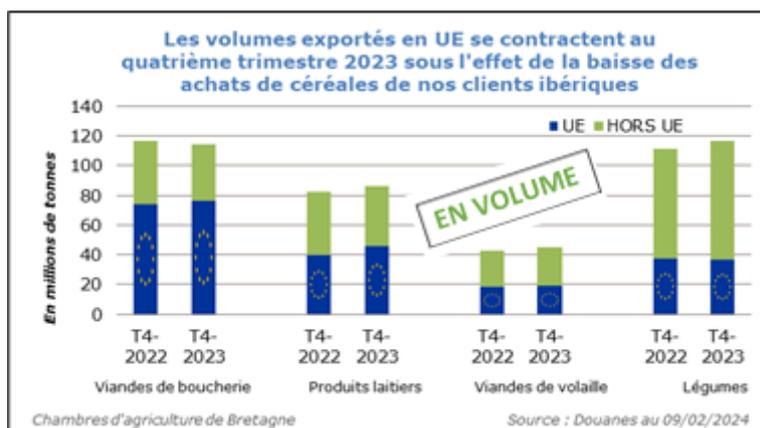
Depuis mi-2022, l'Italie est le premier client de la Bretagne avec des achats très stables. La Belgique et l'Allemagne complètent le podium. L'Espagne (4^e) et la Chine (7^e) dévissent dans nos exportations.

Éléments conjoncturels

- Sur le quatrième trimestre 2023, nos exportations agricoles et agroalimentaires totalisent 1,4 milliard d'euros, soit une baisse de 5,4 % par rapport au même trimestre de 2022.



- Les volumes des principales catégories sont en hausse : +5 % en légumes, +6 % en viandes de volailles, +21 % en produits à base de viande, +4 % produits laitiers et fromages. Les viandes de boucheries baissent de 2 %. Une forte chute s'observe pour les céréales : -60 %.



Actualités sur les accords commerciaux

- **Océanie** - L'accord de libre-échange avec la **Nouvelle-Zélande** a été approuvé par le Parlement européen en novembre 2023. Son entrée en application est conditionnée par l'approbation du Conseil européen qui devrait être confirmée dans le courant de l'année 2024.
Les négociations avec l'**Australie** ont brusquement cessé fin 2023. La position de l'Europe sur ses IGP est jugée trop protectionniste par la profession agricole australienne. Le ministre australien de l'agriculture a donc bloqué les échanges, soutenu par ses producteurs laitiers qui souhaitent utiliser les dénominations italiennes. La poursuite des échanges est suspendue aux résultats des élections européennes (juin 2024) et fédérales australiennes (septembre 2025).
- **Amérique centrale et du sud** - L'accord de libre-échange avec le **Chili**, récemment ratifié, va pouvoir entrer en application au cours de l'année 2024.
Un an après l'élection de Lula au Brésil, c'est l'arrivée au pouvoir de Javier Milei en Argentine qui rebat les cartes de l'accord avec le **Mercosur**. Les représentants allemands, espagnols, brésiliens et argentins soutiennent l'accord quand la France et l'Irlande s'y opposent. En décembre 2023, la Bolivie est devenue le 5^e membre de l'Organisation².
- **Afrique - Moyen-Orient** - La signature d'un accord avec le **Kenya**, neuvième économie africaine, préfigure de futurs accords entre l'UE et d'autres pays du continent. Les principales exportations kényanes vers l'UE sont les fruits et légumes, les fleurs, le thé et le café.
Des négociations sont ouvertes avec des pays du **sud de la Méditerranée** et du **Moyen-Orient**. Il est évoqué l'extension des projets d'accords d'association³ au secteur agricole.
- **Asie** - Après huit ans d'interruption, les négociations avec l'**Inde** ont repris en juin 2022. Fin janvier 2024, la visite en Inde d'Emmanuel Macron pourrait favoriser les échanges sur l'accord commercial, ce thème ayant été abordé lors de ses échanges avec le Premier ministre indien.

A retenir

- Après une année de dégringolade, l'euro était passé légèrement sous la parité avec le dollar en octobre 2022, chose inédite depuis vingt ans. **Le cours est remonté début 2023 pour se stabiliser depuis autour de 1,10 \$/€**. La bonne santé de l'économie américaine prédit le renforcement du dollar face à l'euro. Cette situation avantagerait l'économie européenne si les cours des matières premières importées ne repartent pas à la hausse. **Les présidentielles américaines auront un impact décisif sur le climat économique des années à venir.**
- Avec les difficultés de navigation en Mer Rouge (30 % des échanges mondiaux par conteneur), **le canal de Suez a vu ses volumes transités se réduire de 42 %**. Le passage par le cap de Bonne Espérance rallonge le trajet Asie-Europe de deux semaines et demie et fait plus que doubler le coût de transport des conteneurs. A cela s'ajoutent les **difficultés de navigation en Mer Noire (guerre Russie-Ukraine) et dans le canal de Panama (faible niveau d'eau en raison d'une sécheresse)** ce qui fait craindre de forts impacts sur les échanges mondiaux.
- Par une conjonction d'efforts (offensive sur les forces russes en Crimée, soutiens logistique, commercial et défensif de pays voisins), **le président de la Confédération agraire ukrainienne a annoncé que le pays serait revenu à ses niveaux d'exportation de céréales par la mer Noire d'avant-guerre (7,5 Mt)**. Les fêtes de fin d'année et le contexte en mer Rouge devraient faire reculer de 20 % leurs exportations de céréales en janvier 2024 par rapport au mois précédent.

Pour tout complément : william.guillo@bretagne.chambagri.fr

² Mercosur : Argentine, Brésil, Paraguay, Uruguay, Bolivie

³ Accord d'association : terme qui recouvre tout accord entre l'[Union européenne](#) et un pays tiers créant un cadre de coopération entre eux. L'accord de libre-échange en fait partie.

Note de l'équipe économie-emploi de la Chambre d'agriculture de Bretagne

Fin de rédaction le 12 février 2024

CONSOMMATION - DISTRIBUTION

Chiffres clés

2023 restera indéniablement dans les mémoires comme une année d'**inflation historique sur les PGC FLS** (Produits de Grande Consommation et Frais Libre-Service) avec une moyenne annuelle à près de +13 % et des mois qui ont dépassé les +16 % (mars et avril 2023) par rapport à l'année précédente. Cette année 2023 a battu le record déjà historique de 2022 où l'inflation avait atteint +6,3 % soit plus qu'en 2008, le précédent record pour le secteur de la grande consommation (+5 %) d'après le cabinet d'étude Circana.

- Depuis la mi-2023 les prix ne baissent pas mais le niveau d'inflation à un an se réduit. **C'est donc de la désinflation et non de la déflation.**
- Avec un recul annuel de 3,1 % des volumes de PGC FLS, 2023 restera une année noire. Néanmoins, si l'inflation joue son rôle dans ce recul, elle est loin d'en être la seule cause. En effet, **le rééquilibrage post-covid joue encore en 2023**, notamment sur la 1^{ère} partie de l'année. Finalement, par rapport à 2019, les volumes de vente ne sont en baisse que de 0,8 %.
- Le tableau ci-dessous présente les catégories de produits les plus inflationnistes sur un an :

	Total	Marques nationales	Marques distributeur	Premiers prix
Sucres et édulcorants	+10,5 %	+11,9 %	+2,6 %	+7,1 %
Jus de fruits	+9,7 %	+10,2 %	+8,5 %	+15,5 %
Légumes en conserve	+8,4 %	+8,6 %	+8,1 %	+8,4 %
Biscuits sucrés	+7,9 %	+6,9 %	+8,8 %	+13,8 %
Miel, confitures, compotes	+7,6 %	+7,7 %	+7,4 %	+6,0 %
Yaourts, desserts lactés	+7,4 %	+8,2 %	+5,7 %	+8,5 %
Beurre, crème fraîche	+7,4 %	+8,5 %	+5,1 %	+4,2 %
Viandes surgelées	+7,1 %	+8,3 %	+5,8 %	+6,2 %
Lait	+7,0 %	+8,2 %	+4,5 %	+3,2 %
Chocolat en tablette	+6,7 %	+6,3 %	+7,4 %	+9,8 %

Les dix familles d'aliments dont le prix a le plus augmenté dans notre panier entre janvier 2023 et janvier 2024 d'après Nielsen IQ

Éléments conjoncturels mettre des puces, pas d'intertitre et ajouter du gras

- Face à la hausse des prix, **les MDD gagnent le match par rapport aux marques nationales** : +1,6 % de part de marché en valeur au total pour les PGC FLS en 2023. Si cela ne constitue pas un raz-de-marée, il est intéressant de noter que **les premiers prix sont le moteur de cette croissance** (+16,8 % en volumes par rapport à 2022). Les MDD ont donc représenté, en 2023, 28 % des achats des Français.
- **Les opérations de promotion ont eu un succès mitigé.** L'inflation et la multiplication des opérations de promotion chez les distributeurs ayant été importantes ces derniers mois, nous aurions pu nous attendre à ce que les consommateurs se ruent vers les produits concernés. Pourtant, **la part du CA réalisé grâce à la promotion diminue légèrement dans les hyper et supermarchés en 2023** vs 2022, passant de 15,8 % à 15,5 %. Cela s'explique par moins de références proposées en promotion, moins de remises immédiates (la formule favorite des Français), plus de mécaniques obligeant à acheter plusieurs produits, des taux de remise moins généreux et enfin, moins de marques nationales et plus de MDD proposées en promotion. Preuve que **les Français demeurent malgré tout attachés à leurs habitudes et continuent à se tourner vers des produits dits « plaisir » malgré leur prix.**

- **Les produits « responsables » tiennent le choc.** La chute des ventes de produits bio est importante depuis plusieurs mois. De même la consommation des produits locaux connaît quelques perturbations en cette période d'inflation. Pour autant, **des axes « responsables » sont encore en croissance et leurs points communs sont clairs** : plus forte accessibilité du prix et clarté de la promesse. Les compotes sans sucres ajoutés et les œufs plein air illustrent ce propos : +14,9 % de ventes de compotes sans sucre ajouté entre janvier à août 2023 par rapport à la même période de l'année précédente, contre -11,4 % en bio. Pour les œufs plein air, c'est + 15,6 % de vente, contre -1,7 % en cages et -7,2 % en bio (Circana, pour LSA).
- **La fragmentation de la consommation s'accélère** et les types de régimes alimentaire se multiplient. L'adage « je mange donc je suis » n'a pas perdu de son sens malgré l'inflation de ces deux dernières années, et on estime à 37 % la part des Français suivant un régime spécifique. **Malgré la hausse des prix, la réflexion autour de l'alimentation demeure et des modifications structurelles apparaissent.** Les acteurs, distributeurs comme marques, doivent se saisir de ces évolutions pour faire évoluer leur proposition alimentaire.

Actualités

- **La grande distribution a multiplié les alliances au niveau européen afin de réduire les prix.** Si la volonté de contourner le droit français et notamment la loi Egalim a peut-être été un temps un argument encourageant les enseignes à se lancer dans ces initiatives, **la Loi Descrozaille stipule que le droit français s'applique pour tous les produits vendus en France**, y compris ceux négociés par des centrales d'achats européennes. Le Ministre français de l'agriculture évoque désormais la volonté de négocier un Egalim européen.
- Les négociations commerciales se sont terminées le 31 janvier 2024, après avoir été raccourcies à la demande du Gouvernement. **Les experts prévoient une inflation globale allant de 2 à 4 % sur l'année 2024 pour les produits alimentaires.** Du fait du raccourcissement du temps de négociation, les industriels ont envoyé leurs conditions générales de vente et leur tarif avant le 10 novembre 2023, souvent sans avoir eu le temps de négocier avec l'amont. **Dans de très nombreux cas de figure, la matière première agricole n'a pas été sanctuarisée cette année**, remettant Egalim en question.
- **Casino s'apprête à passer entre les mains d'un nouveau consortium d'actionnaires**, après avoir conclu la vente de plus de 300 magasins à Intermarché et Auchan.

A retenir

- **Les volumes achetés en GMS sont désormais inférieurs à leurs niveaux pré-covid** de 2019 (-0,8 %).
- L'inflation alimentaire devrait être comprise **entre 2 et 4 % en 2024**, venant s'ajouter aux 20 % d'inflation cumulés sur deux ans.
- **Les Français demeurent attachés à des produits dits « responsables »** et au bon rapport qualité prix.

Pour tout complément : maelie.tredan@bretagne.chambagri.fr

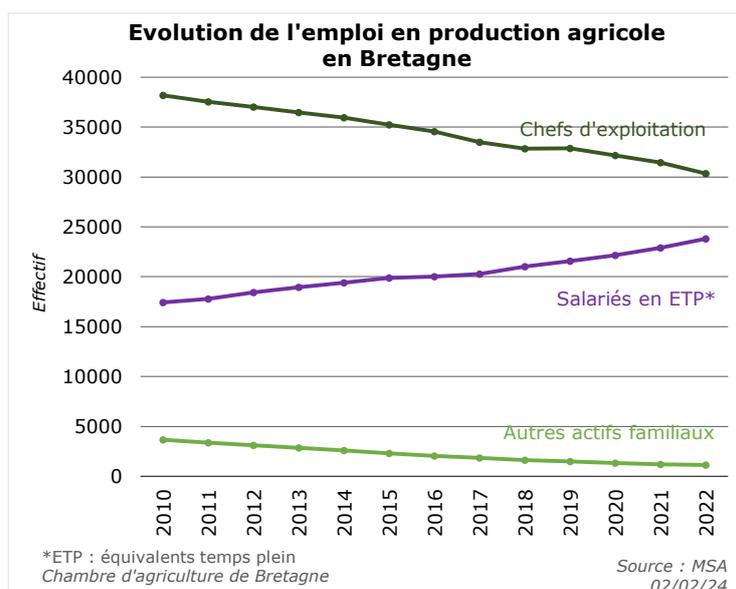
EMPLOI AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE

55 250 ACTIFS EN PRODUCTION AGRICOLE en Bretagne

En 2022, les 55 250 actifs agricoles se répartissent entre 30 340 chefs d'exploitation agricole, 1 120 conjoints collaborateurs et aides familiaux, et 23 790 salariés en équivalent temps plein⁴.

La part du salariat dans l'emploi agricole ne cesse de progresser, passant de 29 % en 2010 à 43 % en 2022.

Sur cette période, le nombre de chefs d'exploitation a diminué de 21 % et celui des autres actifs familiaux de 69 %, tandis que le nombre d'ETP salariés progressait de 36 %.



- **Le RENOUELEMENT des chefs d'exploitation : un enjeu majeur**

L'âge moyen des chefs d'exploitation est passé de 47 ans en 2010 à 49 ans en 2022. Dans le même temps, **la part de ceux de plus de 55 ans est passée de 23 %, soit 8 340 agriculteurs⁵, à 39 %, soit 12 060 agriculteurs (+16 points)**. Ces évolutions montrent l'ampleur des besoins en renouvellement d'agriculteurs pour aujourd'hui et les années à venir, afin que l'agriculture maintienne une présence forte en Bretagne.

En parallèle, en 2021⁶, **1 267 agriculteurs sont partis en retraite. Mais au total, ce sont 2 090 cessations d'activité** qui ont eu lieu. Ainsi, une partie non négligeable des cessations d'activité ne sont pas dues à des départs en retraite mais sont liées à des difficultés économiques ou personnelles (problèmes de santé, problèmes familiaux...). Côté **installation**, celles-ci ont été de **1 030** cette même année. A noter que 25 % des installations sont le fait de personnes de plus de 40 ans. Au final, **il y a une installation pour deux départs, soit un taux de remplacement des départs de 50 %**.

Concernant les **installations aidées**, le nombre de bénéficiaires de la DJA était de **507 en 2021** et de **482 en 2022** (soit des valeurs un peu supérieures à la moyenne de 470 DJA ces sept dernières années, avec en 2021 un effet de rattrapage des installations non réalisées du fait de la crise covid).

⁴ Les salariés sont comptabilisés en équivalent temps plein faute de disposer d'un indicateur en stock (effectif en fin ou début d'année) ou en effectif moyen sur l'année.

⁵ Estimation à partir des données sur le champ des chefs d'exploitation et d'entreprise agricole

⁶ Dernière année disponible pour les départs

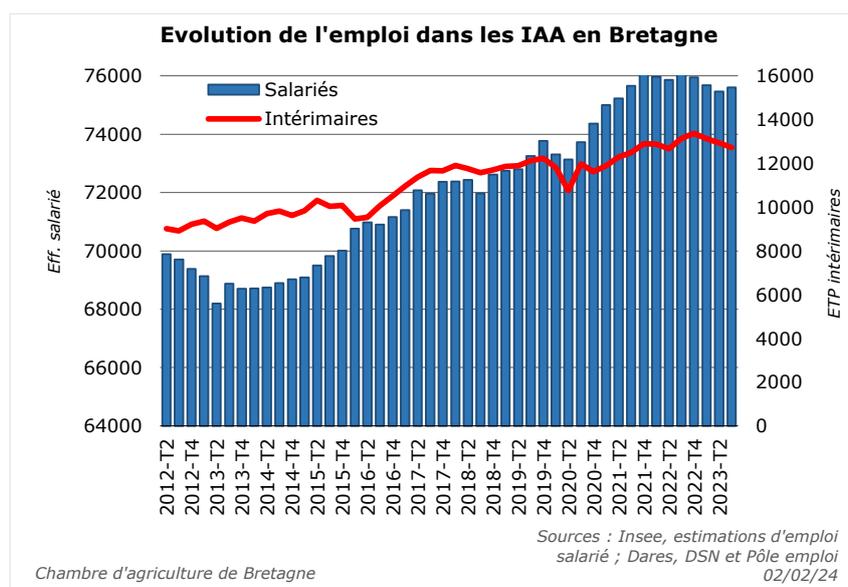
- **1 209 OFFRES D'EMPLOI en cours au 4^e trimestre 2023**

Ce nombre d'offres d'emploi déposées sur le site de la bourse d'emploi de l'ANEFA Bretagne est quasi stable par rapport à 2021. Ces offres se décomposent entre les nouvelles offres collectées au 4^e trimestre et le stock d'offres non pourvues au 30 septembre. **Les offres non pourvues sont en hausse depuis deux ans (+105 soit +14 %), notamment du fait des tensions sur le marché du travail.**

Les trois secteurs qui recherchent le plus de salariés agricoles via www.lagriculture-recrute.org sont **l'élevage bovin lait** (348 offres), **l'élevage porcin** (313) et les **productions légumières** (221). Ce palmarès des secteurs qui recrutent le plus en agriculture reste inchangé depuis plusieurs années. Malgré tout, le développement du salariat en production laitière est relativement récent. La restructuration des exploitations laitières qui s'est opérée en lien avec la suppression des quotas laitiers en 2015, a favorisé le développement du salariat dans ce secteur.

75 600 salariés et 12 700 intérimaires en ETP dans l'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE (IAA)

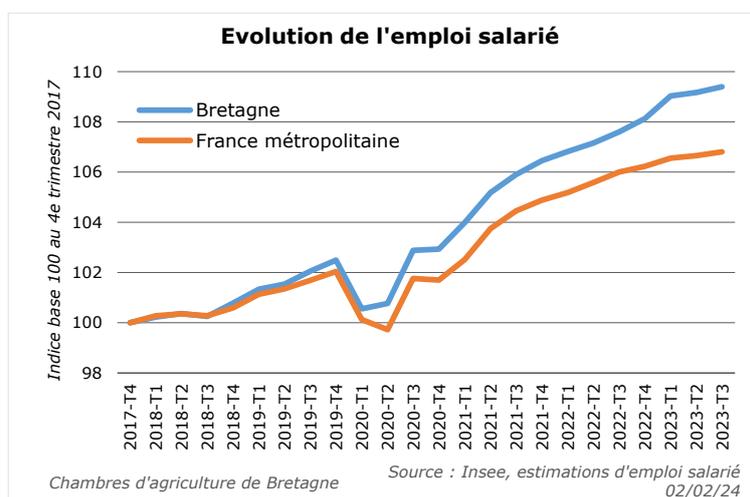
- Au 3^e trimestre 2023, le secteur agroalimentaire breton compte 75 600 salariés⁷ et 12 700 intérimaires en ETP.
- Après une longue période de progression, **l'emploi dans les IAA bretonnes tend à diminuer depuis le début de l'année 2022**. Entre fin 2021 et le 3^e trimestre 2023, le salariat dans les IAA a perdu 527 salariés (-0,7 %) et 170 ETP intérimaires (-1,3 %). Sur un an, entre les 3^e trimestres 2022 et 2023, la baisse a été de 449 pour les salariés (-0,6 %) et de 410 pour l'intérim (-3,1 %). **Ce retournement de tendance peut s'expliquer par les baisses de volumes de production en agriculture, des baisses d'activité en agroalimentaire, les difficultés de recrutement dans le secteur, ainsi qu'une demande des ménages peu dynamique compte tenu de l'inflation.**
- A noter néanmoins une légère progression du salariat entre le 2^e et 3^e trimestre 2023 (+140), mais avec un intérim qui continue de perdre des effectifs (-206).



⁷ Y compris les salariés de l'artisanat alimentaire (boulangeries, pâtisseries et charcuteries) idem
Note de l'équipe économie-emploi de la Chambre d'agriculture de Bretagne
Fin de rédaction le 12 février 2024

Un ralentissement sur le MARCHÉ DE L'EMPLOI en Bretagne

- Le taux de chômage en Bretagne est de 6 % de la population active au 3^e trimestre 2023, comparé au 7,2 % pour la France métropolitaine. Il se maintient à un niveau bas et demeure le plus faible des régions françaises derrière celui des Pays de la Loire (5,8 %). Il augmente néanmoins de 0,3 point sur un semestre, après un niveau historiquement bas de 5,7 % au 1^{er} trimestre 2023. Si, dans la région, l'Ille-et-Vilaine (5,7 %) et le Morbihan (5,9 %) ont des taux de chômage inférieurs à ceux du Finistère (6,3 %) et des Côtes d'Armor (6,4 %), l'évolution récente du taux de chômage est quasi équivalente quel que soit le département.
- Comme au niveau national, l'économie bretonne montre quelques signes d'essoufflement qui se concrétisent par une baisse de l'emploi salarié dans la construction et une stabilité dans l'industrie. Aussi, le nombre de salariés dans la région augmente encore, mais seulement très légèrement (+0,2 % au 3^e trimestre 2023), et ce, après une progression soutenue et supérieure à celle constatée au niveau métropolitain (hormis période de confinement). En parallèle, l'emploi intérimaire perd 1 500 ETP sur un an, entre septembre 2022 et septembre 2023 (-3,2 %).



A retenir

- Un salariat agricole en hausse et qui représente 43 % des emplois en production agricole.
- Un vieillissement de la population des agriculteurs qui génère des besoins en renouvellement importants.
- Une hausse des offres d'emploi non pourvues en agriculture.
- Un recul de l'emploi dans les IAA bretonnes.
- Un taux de chômage bas mais qui a tendance à augmenter.

Pour tout complément : anne.bertagnolio@bretagne.chambagri.fr